

Roland Schreiner

Président du GECT Alzette-Belval, député-maire de Schifflange (Luxembourg)



Alzette Belval : un GECT pour faciliter la coopération sur un secteur transfrontalier en pleine mutation

Côté Luxembourgeois, le projet "Alzette-Belval" porte sur la reconversion d'une ancienne friche industrielle en un nouveau morceau de ville entre Esch-sur-Alzette et Sanem. Quelques 2 milliards d'investissements publics et privés sont mobilisés autour d'un plan d'aménagement assurant une mixité urbaine entre l'activité et l'habitat. La création de 20 000 emplois et l'arrivée de 5 000 nouveaux habitants sont prévus. L'université de Luxembourg se délocalise actuellement sur le site, prévoyant l'accueil de 7 000 étudiants.

Sur le versant français, un Etablissement Public d'Aménagement a été créé en 2012. Véritable outil d'aménagement à la suite de la reconnaissance de l'Opération d'Intérêt National "Alzette Belval" en 2009, il se compose de l'Etat, des collectivités territoriales et locales. Le plan d'aménagement prévoit des investissements de 300 millions d'euros sur vingt ans avec la création de 8 600 logements. Il initiera également les projets inscrits au titre du label Ecocité obtenu en 2009 par les communes françaises et luxembourgeoises.

Considérant ces deux outils d'aménagement, on pressent bien le rôle dévolu et assumé par le GECT d'une nécessaire cohérence dans la mise en œuvre des projets conduits de part et d'autre de la frontière franco-luxembourgeoise.

Ainsi, le GECT se positionne bien comme un lieu de gouvernance territoriale pour s'assurer de la cohérence des actions stratégiques (infrastructures, développement économique, santé,...) initiées mais aussi comme un outil de développement local pour favoriser la réalisation de projets de proximité (sentiers, pistes cyclables, promotion touristique,...) qui participent du mieux vivre d'une population, dans les faits, déjà frontalière.

Un GECT pour "Alzette-Belval"

Le 8 mars dernier a été créé, à la frontière franco-luxembourgeoise, le Groupement européen de coopération territoriale "Alzette Belval" sous la coprésidence du préfet de la région Lorraine et du ministre du développement durable et des infrastructures du Luxembourg. Le GECT vient d'adhérer au réseau de la MOT.

Le territoire communément appelé "Alzette Belval" recouvre les huit communes de la communauté de communes du pays haut val d'Alzette (Moselle et Meurthe et Moselle) et les quatre communes luxembourgeoises d'Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schifflange. Il représente 170 km² et environ 90 000 habitants de part et d'autre de la frontière.

Après avoir vécu l'essor industriel de la métallurgie et de la sidérurgie, puis plus récemment son déclin, le territoire a engagé sa reconversion. Ainsi, les différentes communes qui composent ce bassin de vie transfrontalier partagent un passé commun et ambitionnent de se développer de façon cohérente.

Dans ce contexte, la création du GECT est le résultat d'un processus engagé depuis 2008, marquant la volonté partagée des deux états et des collectivités du territoire de créer un outil pérenne pour

renforcer le partenariat transfrontalier. Les premiers axes de travail sont l'élaboration d'une démarche de type "plan de déplacements urbains" transfrontalier, la conduite de réflexions thématiques d'aménagement à l'échelle de l'espace transfrontalier (habitat et services ...), l'élaboration, à terme, d'un document de planification stratégique à l'échelle de l'agglomération transfrontalière.

La structure est constituée de façon paritaire au niveau de la composition de son assemblée avec 16 voix pour le Grand-Duché de Luxembourg et 16 voix pour la partie française. Une présidence tournante a été instaurée.

Les statuts du GECT ne prévoient pas, pour le moment, de maîtrise d'ouvrage sauf pour la conduite d'études dans le domaine de la mobilité, première problématique de ce territoire et donc première priorité de ce groupement.



Le site d'Alzette-Belval vu depuis la France

ÉVÈNEMENTS

JUILLET

Les 20 ans du Centre Européen de la Consommation, le 1^{er} juillet à Strasbourg

Première Conférence franco-allemande sur l'énergie, le 2 juillet à Paris

European Border Studies Conference : "Mapping Conceptual Change in Thinking European Borders", du 3 au 5 juillet à Bergame (Italie)

50^{ème} colloque des sciences régionales : "Culture, patrimoine et savoirs", du 8 au 11 juillet à Mons (Belgique) – avec une session spéciale sur les frontières : "La frontière et le processus de patrimonialisation : paradoxes et stratégies".

EVENEMENTS DE LA MOT A L'AUTOMNE

Cinq séminaires sur les montages opérationnels transfrontaliers
Entre septembre et décembre 2013 sur les frontières françaises.

OPEN DAYS - Atelier "La coopération territoriale et le marché unique - Comment créer une valeur ajoutée tangible pour les citoyens", le 9 octobre à Bruxelles.

Organisé par la CECICN, l'atelier (Code 09B02) sera suivi d'un "networking event" commun avec l'atelier de la Plateforme des GECT du Comité des Régions.

Séminaire "Entreprises et développement économique transfrontalier", dernier trimestre 2013

Plus d'informations, les autres événements sur www.espaces-transfrontaliers.eu

Les 20 ans de l'AGAPE



Afin de marquer ses 20 ans, l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) a organisé au cours du printemps 2013 une déambulation sur le Pays-Haut lorrain, afin d'aller à la rencontre des territoires et de la population, à travers plusieurs événements, dont une dernière conférence-débat intitulée "La coopération transfrontalière, de l'esprit à la lettre - 20 ans en rétro-prospectif".

Créée en 1993 sous la forme d'un Observatoire de l'Urbanisme et du Logement, l'AGAPE est la concrétisation de la volonté politique initiale des élus de l'agglomération de Longwy de sortir de la sinistrose industrielle et de se donner les moyens de se construire un avenir. Un avenir qui devait s'écrire en transfrontalier, et que divers exemples permettent d'illustrer.

Au milieu des années 90,

après avoir adhéré à l'Observatoire, les communes belges et luxembourgeoises du Pôle Européen de Développement ont souhaité créer une structure ad hoc, l'Association Transfrontalière du PED. Bras séculier de l'association, l'AGAPE y a réalisé le Schéma d'Agglomération du PED ainsi que l'Atlas de l'Agglomération, et a porté des projets d'envergure, à l'instar de celui du "Point Triple" (zone d'activité à la confluence des trois frontières).

Par ailleurs, par ses analyses prospectives, en particulier en matière de flux frontaliers, l'AGAPE a contribué à préparer les territoires nord lorrains à l'impact lié au dynamisme incontestable du Grand-duché de Luxembourg. L'agence avait ainsi anticipé la croissance des frontaliers constatée aujourd'hui, et les enjeux en matière de mobilité, d'attractivité et d'équilibres économiques ou encore de

gouvernance.

Enfin, par sa compréhension de la stratégie luxembourgeoise en matière de reconversion des friches industrielles dans le sud du Pays, l'AGAPE a révélé le potentiel du projet Belval et a contribué à l'émergence du secteur Alzette-Belval, organisé aujourd'hui en GECT, par ses nombreux travaux : Schéma Alzette 2015, étude foncière, étude de préfiguration de l'OIN Alzette-Belval (voir article en page 1).

Désormais, la conférence-débat l'a démontré, l'AGAPE cherche à élargir le regard sur le transfrontalier à un niveau grand-régional en appréhendant le devenir du nord lorrain vis-à-vis des perspectives luxembourgeoise mais aussi belge et allemande, afin de relever les défis qui attendent le Pays-Haut à l'horizon 2035.

<http://www.agape-ped.org>

Le réseau de la MOT rend hommage à Pierre Mauroy

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Mauroy. Il a été un grand artisan de la décentralisation, de la construction de l'Europe et de la coopération transfrontalière. Il a été également un grand président pour la Mission Opérationnelle Transfrontalière,

qu'il a présidé entre 2001 et 2008 et accompagnée en tant que président d'honneur par la suite. Nous avons été honorés de travailler avec lui. Un grand personnage nous a quittés.

Pierre Mauroy lors des Rencontres européennes de Lille, organisées par la MOT en Novembre 2007.



Groupe "Energies"

Le 27 juin, le Groupe de travail du réseau de la MOT sur la coopération transfrontalière en matière d'énergies renouvelables s'est réuni à Paris (à la DATAR), en présence de la DG REGIO et de la DATAR. Les participants ont pu faire le point sur les enjeux de la coopération transfrontalière en la matière, confronter leurs démarches de programmation et de planification territoriale et pointer leurs priorités dans ce domaine en plein développement. [Plus d'infos](#)

Coordonner les Etats sur l'observation transfrontalière

A l'initiative de la DATAR, dans le cadre de l'Observatoire des Territoires et suite à l'étude menée par la MOT et la FNAU sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers, une réunion visant à mettre en place un "comité stratégique transfrontalier sur l'observation" s'est tenue le 29 mai à Paris.

L'enjeu est de répondre au besoin de coordination des démarches d'observation avec les pays frontaliers de la France. Étaient ainsi représentés aux côtés de la DATAR : la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg et l'Italie. La réunion a permis de :

- vérifier l'intérêt partagé des Etats voisins sur la démarche,
- pré-valider des thèmes majeurs (emploi, travailleurs transfrontaliers...)
- discuter d'un mode d'organisation commun (comité stratégique transfrontalier, groupe et opérateurs techniques, etc.).

Rencontre européenne des espaces naturels transfrontaliers

Les 4, 5 et 6 juin le Parc naturel transfrontalier Meuse-Schwalm-Nette, à la frontière germano-hollandaise, a accueilli la rencontre annuelle des espaces naturels transfrontaliers européens, co-organisée avec la Fédération des Parcs Naturels et Nationaux d'Europe (EUROPARC).

L'un des axes prioritaires pour EUROPARC depuis des années est la coopération transfrontalière entre les espaces naturels protégés afin de favoriser la gestion commune du patrimoine naturel par-delà les frontières.

Pour cela, EUROPARC a mis en place en 2003 le programme "Transboundary Parks".

"Transboundary Parks" est le nom du certificat délivré aux espaces naturels dont la coopération transfrontalière a atteint un degré d'aboutissement élevé. Les parcs candidats sont soumis à une évaluation exigeante par des experts européens témoignant du respect de critères de coopération définis par EUROPARC. Ils concernent des aspects de la coopération tels que les bases

légales, le financement, la vision stratégique, la recherche scientifique, la gestion de sites naturels, les corridors écologiques, le tourisme et la communication.

Le Transparcnet meeting rassemble une fois par an des dizaines de représentants d'espaces naturels protégés transfrontaliers d'Europe, principalement certifiés par ce label. Ce rendez-vous permet de nombreux échanges d'expériences entre les différents parcs. Cette année, des ateliers ont par exemple porté sur la prise en compte des différences culturelles pour travailler en transfrontalier ou sur l'adaptation au changement climatique.



Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, composé du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique), se trouve en pleine candidature pour obtenir la certification "Transboundary Parks". Ce parc naturel franco-belge a été choisi par EUROPARC pour accueillir le prochain Transparcnet meeting en juin 2014, une décision qui s'explique en partie par la volonté d'élargir le réseau d'espaces naturels transfrontaliers, surtout développé sur les frontières de l'Europe centrale et septentrionale, aux frontières françaises et belges.

www.europarc.org/what-we-do/transboundary-parks

Accord européen sur la révision du règlement GECT

Le Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne sont parvenus à un accord le 27 mai dernier à Bruxelles sur le texte du nouveau règlement GECT.

Les améliorations apportées par le nouveau règlement concernent :

• **Création du GECT - approbation tacite** : suite au dépôt d'une demande de création d'un GECT, le silence gardé pendant six mois de la part des autorités nationales vaudra approbation. L'approbation

formelle sera tout de même nécessaire dans l'État où le GECT aura son siège. Le principal document qui devra être approuvé est la convention (sans les statuts). Des dispositions transitoires vont être mises en place pour les GECT en cours d'approbation avant l'adoption du nouveau règlement.

• **Le personnel des GECT** : Le nouveau règlement clarifiera la situation juridique du personnel

des GECT. Les membres de la structure pourront choisir entre la loi du siège du groupement, la loi où le personnel travaille ou le droit national des travailleurs. Le nouveau règlement prévoit une clause spécifique pour les agents publics.

• **Le partenariat** : le GECT sera ouvert à toutes les entreprises publiques qui fournissent des services publics (services économiques d'intérêt général), y

compris celles régies par le droit privé. Des dispositions ont été ajoutées concernant la participation de membres appartenant à des Etats tiers.

<https://portal.cor.europa.eu/egt/c/en-US/news/Pages/The-European-Parliament-and-the-Council-agree-on-the-revision-of-the-EGTC-Regulation-.aspx>

REVUE DE PRESSE

▲ Pour ses 20 ans, l'eurocité veut un tram-train

Le Journal du Pays basque, 14 juin

"Les études au sujet d'un 'tram-train' entre Bayonne et Donostia, conduites par l'eurocité basque, sont 'achevées depuis plus de deux ans'. N'ayant 'ni les compétences ni les financements' pour aller plus loin, selon le président l'Agglomération côte basque-Adour (Acba), Jean Grenet, la structure transfrontalière exhorte désormais les autorités compétentes, c'est-à-dire les autorités organisatrices de transports (AOT), à se saisir du dossier et à le faire enfin avancer.

C'est le sens d'une 'lettre ouverte', cosignée par les représentants de ses cinq adhérents*, adressée à l'État espagnol, au gouvernement de la Communauté autonome basque (CAB) et au conseil régional d'Aquitaine. Le courrier solennel a été présenté à la presse hier, dans le cadre des 20 ans de l'eurocité basque. Laquelle, estimant avoir réalisé sa part de travail, se souhaite donc en quelque sorte un 'tram-train' pour son anniversaire.

Horizon 2017

Le nom est déjà trouvé : 'Eurocité Express'. L'horizon de mise en service également : 2017. 'Il n'y aura alors plus l'obstacle technique lié à la différence d'écartement des voies', justifie M. Grenet. Ne manque plus qu'une chose : 'La volonté politique.'

* Jean Grenet, président de l'Acba ; Martin Garitano, diputado general du Gipuzkoa ; Michel Hirriart, président de l'Agglomération Sud Pays Basque ; Jean-Baptiste Sallaberry, président du consortium Bidasoa-Txingudi ; Juan Karlos Izagirre, maire de Donostia.

▲ Le nouveau statut des métropoles voté par le Sénat

Acteurs publics, 5 juin

"Les villes ou intercommunalités de 400 000 habitants situées dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants pourront choisir de devenir des métropoles."

▲ Fonds structurels : il y a accord sur 90% des articles

Europe Information Service, 14 juin - "Changement d'ambiance dans les négociations sur les Fonds structurels européens. [...] Un changement qui "a permis d'améliorer l'atmosphère dans laquelle nous travaillons". [...] D'après Lambert Van Nistelrooij, 90 % des articles ont maintenant fait l'objet d'un accord. Reste essentiellement à régler des questions financières, comme le taux de cofinancements, le paiement des préfinancements, le plafonnement des aides, etc."

▲ Dossier MOBILITÉS TRANSFRONTALIÈRES

Dossier spécial - Ville et Transports Magazine, 23 mai

Avec les exemples du franco-genevois, de Strasbourg-Kehl et un article technique rédigé par Olivier Denert et Françoise Schneider-Français (MOT) : "Comment s'organisent les autorités organisatrices de part et d'autre des frontières ?"

▲ L'Allemagne réclame des impôts aux retraités alsaciens

Le Monde, 2 juin

"50 000 ex-travailleurs frontaliers sont concernés par un changement de règles de l'autre côté du Rhin. L'imposition par le fisc allemand des pensions versées aux anciens travailleurs frontaliers français en Allemagne empoisonne la vie de 50 000 retraités, principalement en Alsace, qui se voient réclamer des arriérés sur plusieurs années s'élevant parfois à plusieurs milliers d'euros."

▲ Jusqu'où iront-ils?

La Tribune de Genève, 13 juin

"Jusqu'où allongeront-ils les kilomètres pour se loger? Chassés par la pénurie et par la cherté des loyers, de plus en plus de Genevois quittent le territoire. Cet exode n'est pas nouveau, mais il s'amplifie, prend de nouvelles formes et l'on commence à en percevoir des conséquences jusqu'alors insoupçonnées."

▲ Le premier Parc naturel européen est né entre la France et l'Italie

La Provence, 15 juin

"L'acte de naissance a été signé à Tende entre le Parc national du Mercantour et le Parco naturale delle Alpi marittime. [...] Depuis trente ans, en effet, les deux structures ont compris l'intérêt qu'elles avaient de se regrouper afin de ne former qu'une seule entité [...]. Depuis le 6 juin dernier, un GECT lie désormais les deux parcs."

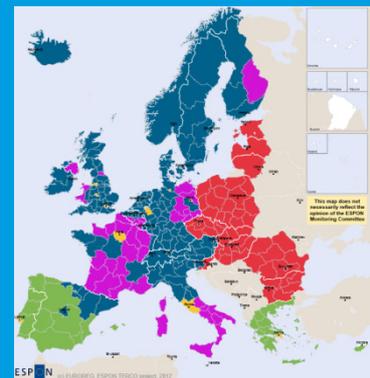
Analyses du programme ESPON sur la coopération territoriale européenne

ESPON vient de publier différents documents et cartes mettant en évidence le rôle des programmes de coopération territoriale en Europe, notamment comme leviers de développement des potentiels territoriaux aujourd'hui sous-utilisés, mais également comme vecteurs d'amélioration de la compétitivité tant sur le plan économique que sur celui de l'emploi.

De plus, les analyses produites mettent en avant la grande variété des thèmes de la coopération territoriale, avec une grande disparité entre les "anciens" Etats membres et les plus récents.

Différentes cartes produisent une vision, selon les régions, de l'intensité, des différents types de coopérations et de la localisation des partenaires.

Téléchargez les documents et les cartes : http://www.espon.eu/main/Menu_Publications



L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu
Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayrat
Photos : Droits réservés

Pour s'abonner, modifier ou supprimer son abonnement :
www.espaces-transfrontaliers.eu
(onglet "Newsletter")

